

**COMPTE RENDU PROVISOIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 JUILLET 2019**

L'an deux mil dix neuf et le treize juillet à neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BUYSSCHEURE s'est réuni sous la présidence de Monsieur Marc DEHEELE, Maire, au lieu ordinaire de ses séances et sur convocation faite par le Maire.

Présents : DEHEELE Marc – GUILLAIN Romuald – RYCKEBUSCH Emmanuel – VANHEEGHE Pierre - LACRESSONNIERE Vincent - DECODTS Viviane - SCHRYVE Emmanuel - HENEMAN Jean-Paul - VANTHUYNE Olivier

Excusés : MM. JOHNSON Richard - VANBOSSSEL Fabien – Mmes MOALI Sandra - GRANDVAL Lucie

Monsieur Fabien VANBOSSSEL a donné pouvoir à Monsieur Olivier VANTHUYNE
Madame Sandra MOALI a donné pouvoir à Monsieur Marc DEHEELE

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 27 JUIN 2019 :

Le compte rendu du 27 juin 2019 est approuvé.

ACHAT DE LA PARCELLE ZD 250 SISE A BUYSSCHEURE :

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire a acheté la parcelle ZD 250 sise à BUYSSCHEURE pour une surface de 434 M².

Dans l'acte notarié, il sera acté que :

- La Commune autorise une servitude permettant
 - la viabilisation (passage des énergies, évacuation des eaux ...) des parcelles constructibles dans le Plan Local d'Urbanisation
 - l'accès aux terrains construits

L'acte d'achat sera signé chez Maître Nicolas BONNINGUES, Notaire à RENESCURE.
Monsieur le Maire est autorisé à signer tous les documents concernant cette affaire.

PROBLEMES CONCERNANT LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE :

Monsieur Romuald GUILLAIN fait le point concernant les différents courriers envoyés aux autorités compétentes.

Le Maire,
Marc DEHEELE